

COMMUNIQUE DE PRESSE

Gliocure consolide ses capacités opérationnelles en signant un accord d'hébergement avec l'Université d'Angers

Angers, le 21 novembre 2018 – Gliocure SAS, société de biotechnologie spécialisée en neuro-oncologie, devient la première entreprise signataire de la Charte d'accueil des « Start-up » instaurée par l'Université d'Angers.

Gliocure bénéficie dans ce cadre de la mise en place d'un contrat d'hébergement avec l'Université d'Angers qui lui donne la jouissance exclusive de locaux (bureau et laboratoire) au sein de l'Institut de Biologie en Santé, ainsi qu'un accès, à des conditions préférentielles, à l'ensemble des plateaux et plateformes de l'université, et ce pour un montant total pouvant atteindre 100.000 €. Au terme du contrat, ce montant sera remboursé ou transformé en parts sociales de Gliocure au bénéfice de l'Université d'Angers.

Christian Robledo, Président de l'Université d'Angers et Marc-Antoine Custaud, Vice-président délégué à la Valorisation scientifique de l'Université d'Angers ont précisé :

« Créée en 2016, Gliocure est une start-up innovante, issue de la recherche académique conduite au sein du laboratoire Mint de l'Université d'Angers (Micro et Nanomédecines Biomimétiques, labellisé par l'INSERM et le CNRS), dont la vocation est de développer de nouveaux traitements contre le glioblastome, la tumeur du cerveau la plus fréquente dont le pronostic reste aujourd'hui dramatique. C'est donc tout naturellement que l'Université d'Angers, dans le cadre de sa politique de valorisation de ses activités de recherche, accompagne cette initiative en accueillant dans ses locaux cette start-up pour une période de 3 ans renouvelable une fois, comme le permet le cadre réglementaire. Gliocure peut ainsi continuer de bénéficier de tout notre environnement académique dans des conditions avantageuses pour lui permettre de se développer et de devenir un acteur international incontournable du traitement du glioblastome. »

Gliocure dispose désormais de l'environnement adéquat pour la réalisation en interne la majeure partie des études et expérimentations non réglementaires nécessaires au développement de ses produits.

« La signature de cette charte et du contrat d'hébergement traduisent l'importance des liens qui nous unissent à l'Université d'Angers, et concrétisent notre autonomie opérationnelle après deux années de maturation » s'est par ailleurs félicité Louis-Marie Bachelot, Président de Gliocure.

A propos de Gliocure :

Gliocure est une spin-off des universités d'Angers et McGill Montréal spécialisée en neuro-oncologie. Positionnée sur le champ des maladies affectant les cellules gliales, cellules essentielles au bon fonctionnement des neurones et du cerveau, Gliocure s'attache à identifier, sélectionner et développer de nouvelles molécules d'intérêt notamment pour le traitement des tumeurs cérébrales. Gliocure a ainsi initié le développement d'un premier actif, GC01, dans le traitement du glioblastome, la tumeur du cerveau la plus fréquente et la plus agressive.

Plus d'information sur notre site Internet : www.gliocure.com

Contacts Média et Relations Investisseurs :

Louis-Marie Bachelot, Président, +33(0)6 14 03 38 26, lm.bachelot@gliocure.com